

taché du grand arbre de la civilisation par une prévarication quelconque. ¹

Cette hypothèse expliquerait la disparition si prompt de nos nations indiennes à l'approche des peuples civilisés.

Mais, sans recourir à ce problème, nous n'hésitons pas à attribuer leur anéantissement à ces inqualifiables barbaries dont ils se rendirent tant de fois coupables envers les Missionnaires et les premiers colons qui venaient leur apporter le flambeau de la Vérité.

La Légende de la Jongleuse se mêle aux premiers souvenirs d'enfance de l'auteur; et il se rappellera toujours l'effet prodigieux que produisit sur sa jeune imagination le récit de ce drame que l'amour du merveilleux, inné dans le peuple, enveloppait de tout le prestige de l'inconnu.

Aussi a-t-il essayé, dans sa narration, de faire ressortir, en le poétisant, ce caractère fantastique, afin de conserver à la légende toute son originalité.

Ne vous êtes-vous pas extasié parfois devant le sublime panorama de notre Grand Fleuve, quand, par un beau soir d'été, bien calme, il reflète, dans le miroir limpide de ses grandes eaux, le superbe turban des Laurentides?

Telle est l'idée que nous nous formons de la LÉGENDE :

C'est le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire : les grandes ombres de l'histoire n'apparaissent dans toute leur richesse qu'ainsi répercutées dans la naïve mémoire du peuple.

Telle est aussi l'idée que nous avons essayé d'exploiter en esquissant la Légende de la Jongleuse :—d'un côté, le tableau historique, conservé sur des monuments encore existants,—de l'autre, l'image féerique, reflétée dans l'onde populaire.

Comme preuve historique,—outre le nom de la paroisse de la Rivière-Ouelle ² qui tire son origine du nom des deux principaux personnages de ce drame,—nous indiquerons les traces évidentes, laissées sur les lieux même de l'événement, dans les noms qui les désignent encore aujourd'hui.

Quant à la partie légendaire il suffira d'un seul coup d'œil du lecteur pour faire la part du merveilleux.



Avant de terminer cette préface, l'auteur croit devoir répondre à certaines objections qui lui ont été faites par des personnes dont il prise trop haut l'estime et la prudence pour se croire dispensé d'y satisfaire.

—Ce genre de littérature, dit-on, indique une étude de la littérature romantique moderne.

—A cette objection, nous répondons que ce

qu'il y a de plus caractéristique et de plus original, dans l'école romantique, a été recueilli par des écrivains d'une parfaite orthodoxie, qui l'auteur croit avoir étudiés à fond. Il suffit de citer entre autres M. Louis Veillot, le cardinal Wiseman (Fabiola), Victor de la Prade, Hippolyte Viroleau, le savant et pieux légendaire Collin de Plancy, etc., etc.

Ne serait-il donc pas permis, dans notre état, de consacrer quelques-uns de ses moments de loisir, ou de se retrancher quelques instants de récréation pour une étude agréable et utile?

Est-ce à une époque comme la nôtre, où l'on ne cesse de jeter à la face du clergé les épithètes de *rétrogrades*, d'*obscurantistes*, qu'on lui ferait un reproche de ne pas se tenir en dehors du mouvement littéraire, le plus grand levier peut-être du monde moderne?

—Mais, ajoute-t-on, ce genre de littérature ne convient pas à notre pays. C'est un genre tout nouveau.

—Eh! tous les genres nous sont nouveaux, car notre littérature est encore à créer, pour ainsi dire. D'ailleurs, en essayant de conserver nos traditions légendaires, l'auteur ne croit pas avoir fait une œuvre inutile.

Malheur à nous si nous tournons le dos à notre passé.

Notre aurore a été si pure!

Et, le présent n'est pas sans nuage.....

Que sera notre avenir?

Essayons donc de réunir en faisceaux les purs rayons de notre matin pour en illuminer les ans qui viennent.

Du reste, il ne faut pas se le dissimuler, les écrits modernes, même les plus dangereux, sont plus en circulation parmi nos populations canadiennes qu'on ne le pense bien souvent.

Où vont ces avalanches de livres de littérature française et autre qui pleuvent, chaque mois, dans plusieurs librairies de nos grandes villes?

Puisqu'il nous est impossible d'arrêter le torrent, hâtons-nous, du moins, d'imprimer aux lettres canadiennes une saine impulsion, en exploitant surtout nos admirables traditions, et en les revêtant d'une forme originale et attrayante.

Essayons de photographier notre littérature sur les admirables écrits des Louis Veillot, des cardinal Wiseman, des Victor de la Prade, etc., etc., en leur donnant le coloris local.

Que chacun apporte sa pierre à l'édifice commun.

Voici notre grain de sable.

Nous laissons à des plumes plus savantes et plus exercées, telles que celles de M. l'abbé Ferland, de M. Crémazie, etc., etc., de cueillir d'abondantes moissons dans les champs de l'histoire et de la poésie.

Qu'on nous permette seulement de glaner les épis qui tombent de leurs gerbes.

Québec, mai, 1861.

1. Les Soirées de Saint-Petersbourg, Vol. I. Deuxième Entretien, page 75.

2. On écrivait autrefois : *Rivière-Houel*.